

225C0099  
FR0000125585-FS0027

13 janvier 2025

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

**CASINO GUICHARD-PERRACHON**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 janvier 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 janvier 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir indirectement 2 648 152 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 0,66% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Goldman Sachs International	2 562 306	0,64	2 562 306	0,64
Goldman Sachs Asset Management International	19 282	ns	19 282	ns
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	11 719	ns	11 719	ns
Goldman Sachs Asset Management Holding B.V.	9 165	ns	9 165	ns
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	355	ns	355	ns
Goldman Sachs Asset Management (Singapore) Pte. Ltd.	45 325	0,01	45 325	0,01
<b>Total Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>2 648 152</b>	<b>0,66</b>	<b>2 648 152</b>	<b>0,66</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON hors marché, au résultat desquelles l'exemption de *trading* s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 562 306 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 355 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 16 février 2026.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 400 939 713 actions représentant 401 107 916 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.